

Sujet :
[INTERNET] Enquête publique commune de Grivesnes exploitation d'une carrière de craie
De :
@orange.fr>
Date :
13/10/2019 21:55
Pour :
pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr
Copie à :
@orange.fr

Bonjour,

Suite à l'enquête, nous souhaitons donner notre avis, en tant qu'habitant de de la commune de Sourdon.

Le projet concerne directement la commune de Grivesnes mais indirectement la commune de Sourdon qui en subira un certain nombre de contraintes.

Effectivement ce sont les habitants de Sourdon qui seront impactés directement par les passages des transports acheminant la craie. Pourquoi les passages doivent être subit par une commune qui n'est pas à l'initiative du projet ? Quel impact ?

- La sécurité pour nos enfants
- La gêne pour les personnes âgées qui se balladent actuellement en toute tranquillité dans le village.
- Le fait d'avoir souhaité devenir propriétaire dans un village calme, avec une certaine sécurité et que cela sera forcément impacté avec ce projet.
- La détérioration des routes (vibration, poids lourds qui passent a répétition sur la même route sur une période donnée,....)
- La poussière de craie qui va "volée"

Alors OUI, notre avis est DEFAVORABLE à ce projet.

Cordialement

80250 SOURDON